

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Recu le

Réservé
au
Moniteur
belge

19016737

22 JAN. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 0684 622 733

Dénomination

(en entier) : GLOBAL NET CONSTRUCT

(en abrégé) :

Forme juridique : Sprl

Adresse complète du siège : Boulevard Général Wahis 14, boîte 29, 1030 Schaerbeek

Objet de l'acte : Démission, Nomination et Transfert des partsPROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA SOCIETE GLOBAL NET
CONSTRUCT DU 15/12/2018 BCE 0684622733L'Assemblée s'est réunie ce jour à 10 heures au siège social, établi à la Boulevard Général Wahis 14, boîte
29, 1030 SchaerbeekToutes les associées et tous les associés ayant été convoqués conformément aux Code des Sociétés et aux
statuts, et tous étant présents ou valablement représentés, l'Assemblée peut délibérer et voter sur les points à
l'ordre du jour.

Article 1 : Démission

L'assemblée prend acte de la démission du gérant Monsieur De Carvalho Teixeira Vitor de nationalité
portugaise domicilié à rue des Maraîchers 79 boîte 21, 4020 Bressoux. Il quitte la gérance et devient associé
actif.

Article 2 : Nomination

L'assemblée nomme Monsieur Pinto Fonseca José domicilié à rue des Maraîchers 79 boîte 21, 4020
Bressoux, gérant, qui accepte.

Article 3 : Transfert des parts

Deviennent associés actifs à la société Global Net Construct, respectivement, Monsieur Silghi George Sorin,
Monsieur Silva Borges Rafael Henrique, Monsieur Da Cunha Rocha Antonio Julio, Monsieur Goncalves Frugoni
Hitallo Kaique, Monsieur De Carvalho Teixeira Vitor.

Les parts affectées aux transferts ont été inscrites dans le livre des parts de la société.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11 heures trente après
lecture et approbation du présent procès-verbal.

Pinto Fonseca José : gérant

De Carvalho Teixeira Vitor : Gérant démissionnaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).